
Les emplois épistémique et déontique de l'imparfait dans l'arabe parlé d'Alger

Epistemic and Deontic Use of the Imperfect Tense in Arabic Spoken in Algiers

Djaouida Hamdani Kadri



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2839>

DOI : [10.4000/praxematique.2839](https://doi.org/10.4000/praxematique.2839)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 77-96

ISBN : 978-2-84269-813-3

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Djaouida Hamdani Kadri, « Les emplois épistémique et déontique de l'imparfait dans l'arabe parlé d'Alger », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 47 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2839> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2839>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

Les emplois épistémique et déontique de l'imparfait dans l'arabe parlé d'Alger

Epistemic and Deontic Use of the Imperfect Tense in Arabic Spoken in Algiers

Djaouida Hamdani Kadri

Introduction

- 1 L'arabe parlé d'Alger présente principalement deux formes verbales, l'une suffixée, l'autre préfixée, le parfait et l'imparfait (désormais PARF et IMP). Ces deux formes verbales sont hautement polysémiques et produisent en contexte une multiplicité d'effets de sens à valeurs temporelles, aspectuelles et modales.
- 2 Dans cet article, nous nous attacherons à analyser les valeurs sémantiques de l'IMP et plus particulièrement ses emplois épistémiques et déontiques en prenant pour hypothèse que ces valeurs modales sont indissociables des valeurs aspectuo-temporelles. Nous nous appuyerons pour cela sur Gosselin (2005) qui propose un modèle global pour décrire les relations entre temporalité et modalité.
- 3 Dans la première section, nous présenterons le cadre théorique dans ses grandes lignes ; dans une deuxième section, nous analyserons les valeurs sémantiques de l'IMP. Nous nous attacherons à montrer comment à partir d'une valeur première donnée sous forme d'hypothèse à cette forme verbale découlent ses effets de sens typiques et non typiques ainsi que ses emplois déontique et épistémique.

1. Temporalité et modalité : pour un modèle global

- 4 Dans son ouvrage *Temporalité et modalité* qui fait suite à un premier ouvrage consacré à la *Sémantique de la temporalité en français*, Gosselin (2005 et 1996) propose de dépasser « la dichotomie exclusive entre temporalité et modalité » et de montrer que « toute

modalité est située dans le temps, absolu et/ou relatif, sous un certain aspect et que le temps et l'aspect ont eux-mêmes une dimension intrinsèquement modale liée à l'irréversibilité du temps » (p. 219).

- 5 Dans un premier temps, nous allons présenter les (re)définitions des concepts de temporalité et de modalité proposées par Gosselin puis décrire les relations entre ces deux catégories.

1.1 Temporalité : les concepts de temps et d'aspect

- 6 Le modèle présente une double caractéristique : calculatoire et cognitive. Pour ce qui est de la perspective calculatoire, Gosselin s'appuie sur les travaux de Reichenbach (1966) mais propose de remplacer les trois points (moment de l'énonciation S, celui de l'événement E et celui de référence R) par des intervalles délimités par des bornes. Il pose alors que les représentations aspectuo-temporelles mettent en jeu quatre types d'intervalles :

- l'intervalle du procès, noté [B1, B2], déterminé par le lexème verbal ;
- l'intervalle d'énonciation, noté [01, 02], qui correspond au moment de la parole ;
- l'intervalle de référence, noté [I, II], à partir duquel est vu le procès ;
- l'intervalle circonstanciel de temps, noté [ct1, ct2], qui permet de localiser le procès et/ou l'intervalle de référence ;

- 7 trois relations fondamentales entre ces intervalles :

- l'antériorité (ANT),
- la simultanéité (SIMUL),
- la postériorité (POST).

- 8 Les relations entre intervalles permettent de redéfinir les concepts de temps et d'aspect.

- Temps absolu : relation entre l'intervalle de référence et celui d'énonciation [I, II] et [01, 02]
présent : [I, II] SIMUL [01, 02]
passé : [I, II] ANT [01, 02]
futur : [I, II] POST [01, 02]
- Temps relatif : relation entre deux intervalles de référence [I, II] et [I', II'] (respectivement, celui de la principale et celui de la subordonnée)
SIMUL : [I, II] CO [I', II']
ANT : [I, II] ANT [I', II']
POST : [I, II] POST [I', II']
- Aspect grammatical : relation entre l'intervalle de référence et celui du procès [I, II] et [B1, B2]
aoristique : [I, II] CO [B1, B2]
inaccompli : [B1, B2] RE [I, II]
accompli : [I, II] POST [B1, B2]/[B1, B2] ANT [I, II]
prospectif : [B1, B2] POST [I, II]

- 9 Pour appuyer la perspective calculatoire du modèle, Gosselin adopte un principe de calcul sémantique compositionnel holiste selon lequel :

La signification globale de l'énoncé ne consiste pas simplement en la somme des significations individuelles des marqueurs qui le composent, mais qu'au contraire l'insertion d'un marqueur dans un énoncé a des effets de retour sur sa propre signification (ce qu'on appelle ses effets de sens contextuels). (96, p. 253)

- 10 Cette perspective calculatoire va se doubler d'une perspective cognitive (déjà latente dans l'approche holiste). Ainsi, l'aspect lexical codé par le prédicat verbal est défini par sa figure (bornes intrinsèques/extrinsèques) et sa configuration (structure interne avec changements/sans changement/changement atomique). Sur cette base, Gosselin redéfinit les quatre classes de Vendler (1967) non comme des catégories fermées mais comme composant un continuum. Sous la pression du contexte, tout procès peut se déformer et il s'opère alors un glissement de sens.

Type de procès	Figure	Configuration
État	Bornes extrinsèques	Abs. de changement
Activité	Bornes extrinsèques	Série de changements
Accomplissement	Bornes intrinsèques	Série de changements
Achèvement	Bornes intrinsèques	Changement atomique

- 11 S'appuyant sur les métaphores du langage quotidien (Lakoff et Johnson, 1985), Gosselin propose de représenter la temporalité comme une double trajectoire : celle du sujet filant vers l'avenir et celle de l'objet dirigée vers le passé. Dans cette perspective cognitive, il est important de souligner le rôle joué par l'intervalle de référence défini comme « ce qui est perçu/montré du procès par le sujet de l'énonciation » (Gosselin, 1996 : 73), autrement dit la « vue » qui est donnée du procès.
- 12 Sur la base de la métaphore de la perception/monstration du temps, Gosselin énonce quatre principes de bonne formation des représentations :
1. *le principe de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité* : « un sujet ne peut embrasser du regard un procès qui est simultané à sa perception » (Gosselin 1996 : 86) ;
 2. *le principe de la dynamique de la temporalité* : les procès qui présentent un aspect aoristique prennent une valeur inchoative ;
 3. *le principe de dépendance contextuelle de l'intervalle de référence* : l'intervalle de référence est conçu comme anaphorique. De ce fait, il déclenche la recherche d'un intervalle antécédent avec lequel il doit coïncider.
 4. *Le principe de cohésion du texte* : il porte sur les relations chronologiques entre procès.
- 13 Cette double dimension calculatoire et cognitive se retrouve aussi dans l'approche des paramètres associés à la modalité.

1.2 Modalité : définition et principaux paramètres

- 14 Gosselin qualifie la modalité de phénomène complexe et hétérogène et en donne la définition générale suivante : « Le concept de modalité, dans son acception large, recouvre toute forme de validation/invalidation d'un contenu représenté » (p. 42).
- 15 Un ensemble de paramètres, classés en trois catégories, en permettent la description. Nous les présentons dans leurs grandes lignes.

- 16 (i) La première catégorie comprend les paramètres conceptuels :
- l'instance de validation (I) ; s'inspirant de Slakta (1983), Gosselin distingue trois types d'instance : la réalité (modalité aléthique), le sujet (modalités épistémique, appréciative ou boulique), instance institutionnelle (modalité déontique) ;
 - la direction d'ajustement (D) : concept emprunté à Searle (1979, 1982). Elle va de l'énoncé au monde dans les modalités aléthique, épistémique, appréciative, car c'est l'énoncé qui est censé s'ajuster au monde ; elle est notée « Ó ». Inversement, dans les modalités boulique et déontique, c'est le monde qui doit se conformer à l'énoncé, D est alors notée « ↑ ». Mais plutôt que de distinguer deux valeurs opposées dans la direction d'ajustement, Gosselin préfère concevoir ce paramètre comme un continuum de quatre zones allant de modalités purement descriptives vers des modalités purement injonctives passant par des modalités à la fois descriptives et injonctives à des degrés divers.
 - La force de validation (F) : elle précise une valeur modale et est représentée sous forme de continuum par un axe allant de la validation maximale (le nécessaire, le certain, l'obligatoire) à l'invalidation totale (l'impossible, l'exclu, l'interdit). Entre les deux, des valeurs modales intermédiaires : le possible, le probable, le permis, etc.
- 17 (ii) La deuxième catégorie comprend les paramètres fonctionnels qui définissent le mode de fonctionnement du concept modal. Ils sont structuraux et énonciatifs :
- au plan syntaxique, Gosselin fait la distinction entre modalités extrinsèques, marquées par des grammèmes ou par des lexèmes, et modalités intrinsèques, dénotées ou associées aux lexèmes. Il en donne l'exemple suivant :
Malheureusement, Pierre est lâche
Malheureusement : modalité extrinsèque (appréciative) Lâche : modalité intrinsèque associée (axiologique négative)
 - Les paramètres énonciatifs qui portent sur le degré d'engagement du locuteur et le caractère relatif de la modalité. Gosselin s'appuie sur la classification de H. Nølke (1994) et distingue trois niveaux d'engagement du locuteur par rapport à la modalité : « soit le locuteur s'associe à la modalité, soit il l'accorde, soit il s'en dissocie » (Gosselin 2005 : 64)
- 18 (iii) Le métaparamètre qui permet d'évaluer le fonctionnement pragmatique de certaines modalités obtenues par inférences fondées sur les stéréotypes ou sur les implicatures conversationnelles généralisées.

1.3 Relations entre temporalité et modalité

- 19 S'inscrivant dans une approche holiste, Gosselin pose que les dimensions sémantiques du temps, de l'aspect et de la modalité sont nécessairement toutes trois présentes dans l'énoncé et leurs valeurs résultent de l'interaction de marqueurs polysémiques. À la différence de modèles épistémiques (Franckel 1989, Culioli 1978, Desclés 1994) qui maintiennent la dichotomie exclusive temporalité/modalité, il propose un modèle qui repose sur une distinction fondamentale :
- les caractéristiques temporelles et aspectuelles de la modalité,
 - les caractéristiques modales du temps et de l'aspect.

1.3.1 Dimension temporelle et aspectuelle de la modalité

- 20 À toute modalité extrinsèque est associé :
- un intervalle de modalité, noté $[m_1, m_2]$,

paraphrase). Nous faisons l'hypothèse que cette valeur première donnée à l'IMP rend compte aussi de ses effets de sens modaux, épistémique et déontique.

2.1 Valeurs aspectuo-temporelles de l'IMP

- 29 Notre hypothèse concernant la valeur en langue de l'IMP est la suivante : l'IMP code une instruction à valeur temporelle : **le non passé**, dont nous donnons la formule suivante :
- [I, II] ANT [01, 02] (le signe — voulant dire « non »)
- 30 La complexité de l'IMP vient de ce que cette instruction première peut recouvrir deux instructions plus spécifiques ; ce qui implique déjà une polysémie de cette forme verbale :
- l'intervalle de référence est simultané au moment de l'énonciation [I, II] SIMUL [01, 02] (valeur temporelle de présent) ; dans ce cas, suivant le principe de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité, l'aspect aoriste est exclu. Le procès est présenté comme inaccompli : l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence : [B1, B2] RE [I, II]. De ce fait, la vue [I, II] (intervalle de référence) qui est donnée du procès est une vue partielle ou sécante ; elle exclut essentiellement la borne finale, qui reste en dehors du champ de vision. De ce fait l'instruction aspectuo-temporelle codée par l'IMP peut se formuler ainsi : 01 $\text{II} < \text{B2}$.
 - l'intervalle de référence est postérieur au moment de l'énonciation : [I, II] POST [01, 02] (valeur temporelle de futur) ; l'IMP code une valeur aspectuelle aoristique : [B1, B2] CO [I, II].
- 31 Dans le cadre de cet article, nous limiterons essentiellement notre analyse à la réalisation première de l'instruction codée par l'IMP soit [I, II] SIMUL [01, 02].
- 32 Les principes applicables sur la bonne formation des représentations des énoncés à l'IMP quand il marque la simultanéité sont les suivants :
- le principe de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité qui exclut l'aspect aoristique,
 - le principe de dépendance de l'intervalle de référence. Comme l'intervalle de référence ne peut coïncider avec l'intervalle du procès puisque par hypothèse [B1, B2] RE [I, II], il devra avoir un intervalle antécédent autre, déterminé par le contexte : l'intervalle circonstanciel, l'intervalle d'énonciation ou l'intervalle de référence d'un autre procès qui le précède.
- 33 Nous pouvons alors faire quelques prédictions :
- le procès à l'IMP est vu comme inaccompli ; sa valeur temporelle, qui exclut l'antériorité par rapport au moment de l'énonciation, résultera de l'interaction avec d'autres marqueurs aspectuo-temporels de l'énoncé ;
 - l'IMP peut se combiner avec une locution verbale comme « ma-zal » (nég. Cesser. PARF. 3MS), qui montre le procès en cours de déroulement ;
 - l'IMP entre en conflit avec les procès de type achèvement, car leur configuration se caractérise par un changement atomique ;
 - l'IMP entre en conflit avec des marqueurs qui codent une instruction d'antériorité par rapport au moment de l'énonciation.
- 34 L'effet de sens typique de l'IMP, quand il marque la simultanéité, est de présenter un procès dans son déroulement, sans en spécifier la durée. La vue qui est donnée de ce procès est simultanée au moment de l'énonciation et peut le recouvrir et aller au delà de la borne finale. Nous allons le vérifier à travers l'analyse de quelques énoncés.
- 35 Cette instruction de simultanéité de l'intervalle de référence par rapport à l'intervalle d'énonciation rend compte d'un énoncé comme en (1) qui s'interprète selon le contexte

comme un présent d'habitude (le lundi, je travaille) ou un futur (lundi, je travaillerai), mais jamais comme un passé.

(1)

ət-tɲin # n-Xdəm #
le-lundi travailler.IMP.1S
lundi # je travaille/rai

- 36 Elle rend compte aussi du fait que l'IMP est utilisé dans les proverbes et « affirmations intemporelles » (Lyons, 1970), ou selon la terminologie de Guéron (1993 : 104) « pour dénoter un événement générique » tel en (2) :

(2)

əlli jə-tʔa # jə-nzl #
qui. être arrogant. IMP. 3MS. chuter. IMP. 3MS
« Qui est arrogant chutera »

- 37 et de sa compatibilité avec « ma-zal » qui montre le procès dans son déroulement et traduit un présent duratif, comme en (3) :

(3)

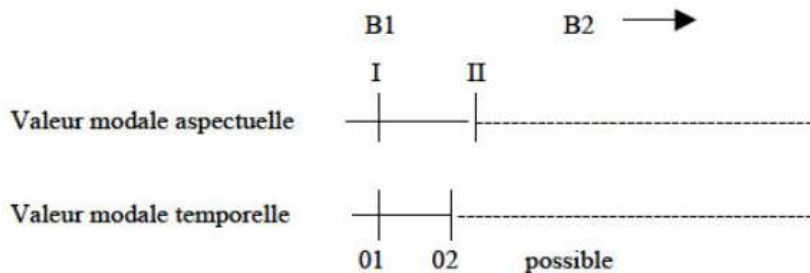
ma-zal-t nə qra #
nég. Cesser. PARF. 1S étudier IMP 1S
« J'étudie encore »

- 38 L'IMP entre en conflit avec un procès de type achèvement, qui présente une durée ponctuelle. Le conflit de nature aspectuelle est résolu par glissement de sens : l'énoncé prend un sens itératif, comme en (4) :

(4)

jə -dXəl lə -ddar #
rentrer. IMP. 3MS. à la maison
Il rentre à la maison/il a l'habitude de rentrer à la maison

- 39 Au plan des valeurs modales temporelles et aspectuelles, L'IMP marque que la fin du procès est du domaine du possible et non de l'irrévocable.



- 40 Cette valeur modale aspectuelle de l'IMP nous permet de rendre compte d'un de ses effets de sens non typiques : celui de passé inaccompli que l'on retrouve dans certains récits. En effet, par glissement de sens, l'IMP peut donner au procès une valeur temporelle de passé. Ainsi, je peux amorcer un récit dont l'ancrage au passé est marqué soit par un circonstanciel de localisation temporelle antérieur au moment de l'énonciation mais dont les procès sont à l'IMP, comme en (5), soit par un premier procès au PARF mais dont les procès qui suivent sont à l'IMP, comme en (6) :

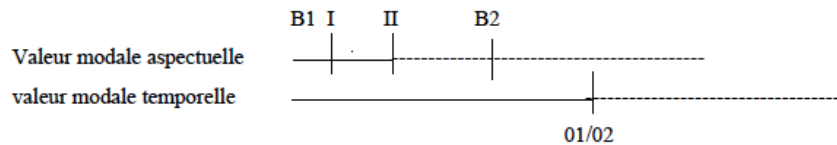
(5)

əl barah nə-tməʃa nə-lqa lila #
hier marcher.IMP.1S rencontrer.IMP.1S Lila
Hier, je marche, je rencontre Lila.

(6)

lqi-t lila ta-hki utə-ʃtk-i #
rencontrer.PARF.1S Lila raconter IMP 3SF et se plaindre IMP.3SF
J'ai rencontré Lila, elle raconte et se plaint

- 41 Selon le principe de dépendance contextuelle, l'intervalle de référence de chacun des procès va se trouver saturé par l'intervalle circonstanciel et prendre la valeur de passé. De ce fait, du point de vue de la valeur modale temporelle, le procès est dans l'irrévocable. Mais au plan des valeurs modales aspectuelles, l'aspect inaccompli marqué par l'IMP laisse la borne supérieure du procès B2 dans le champ du possible. Nous en donnons la représentation suivante (adaptée de Gosselin 2005 :92) :



- 42 Ce conflit entre valeurs modales temporelles et aspectuelles crée un paradoxe dont Gosselin (2005 : 93) donne l'interprétation suivante :
- C'est, croyons-nous, cette situation de conflit entre valeurs modales aspectuelles et valeurs modales temporelles déclenchant le recours à l'expression d'un point de vue subjectif qui est à l'origine du lien souvent observé entre imparfait et subjectivité (focalisation, point de vue) : le procès, quoique temporellement irrévocable, est vu comme étant en train de se dérouler.
- 43 Nous faisons l'hypothèse que la valeur modale aspectuelle de l'IMP qui situe la fin du procès dans le champ du possible rend compte de ses emplois déontique et épistémique. Ce sera l'objet des sections suivantes.

2.2 Valeur déontique de l'IMP

- 44 L'IMP est marqueur de l'injonction : en effet, à la forme négative, un procès à l'IMP peut marquer la défense ou l'interdit. Ainsi, une mère à ses enfants/ une institutrice à ses élèves peut dire sous une forme impérative (4) :
- (7)
- # ma- təkətbu- ʃ fuq] l- hit #
Nég.-écrire.3P.IMP- nég. sur le mur
N'écrivez pas sur le mur.
- 45 Cet énoncé présente les caractéristiques suivantes selon les concepts définis dans le cadre théorique présenté :

1. du point de vue aspectuo-temporel, il est présenté comme simultané au moment de l'énonciation sous un aspect inaccompli. Sa valeur modale aspectuelle place le procès dans le champ du possible (ce qui doit être mais qui n'est pas forcément puisqu'un interdit peut être transgressé).
2. L'instance de validation (I) est le sujet qui exprime sa volonté dans un cas (la mère à ses enfants : modalité boulique), dans l'autre cas une instance institutionnelle (l'institutrice : modalité déontique).
3. La direction d'ajustement (D) s'inverse par rapport aux emplois typiques de l'IMP : le monde doit se conformer à l'énoncé « ↑ » ; la modalité est purement injonctive.
4. La force de validation (F) correspond à l'invalidation totale [F-] puisque la valeur modale est l'interdit

5. Du point de vue énonciatif, l'intonation descendante spécifique aux injonctions joue ici un rôle essentiel. Elle est la marque de l'acte illocutoire dans le sens défini par Ducrot (1972 : 79) :

On dira qu'une expression de la langue (phrase, construction, morphème, éventuellement intonation) a valeur illocutoire, lorsque son utilisation entraîne régulièrement l'accomplissement d'un acte illocutoire d'un type bien défini.

- 46 Quant au rôle de la négation, nous pensons qu'il est assez ambigu et reste à déterminer dans sa relation à l'injonction. En effet, un énoncé négatif à l'IMP ne produit pas nécessairement un effet de sens à valeur modale injonctive. Le rôle de l'intonation peut transformer l'énoncé (7) et lui donner une valeur assertive. Je peux faire un constat et décrire une réalité : vous n'écrivez pas sur le mur.
- 47 D'autre part, comparons l'énoncé (7) avec l'énoncé (8) qui contient une négation mais dont le procès est au PARF :

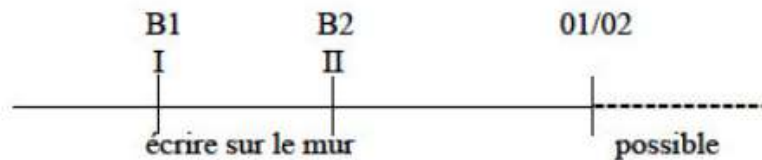
(8) # ma ktub-tu ʃ fuq əlhīt #
 Nég. Écrire.PARF.2P nég. sur le mur
 Vous n'avez pas écrit sur le mur

Le PARF est porteur des instructions suivantes :

ANT [01, 02] (temps passé)

[I, II] CO [B1, B2] (aspect aoristique)

En situant le procès dans le passé sous un aspect aoristique, le PARF marque l'irrévocable



L'énoncé présente de ce fait une modalité aléthique avec les paramètres suivants :

I réalité puisque le locuteur décrit un état de fait sans donner de point de vue.

D la direction d'ajustement va de l'énoncé au monde « ↓ », l'énoncé décrit le monde tel qu'il est perçu par le locuteur

F validation totale

- 48 Cette comparaison avec Je PARF appuie, nous semble-t-il, l'hypothèse selon laquelle la valeur modale aspectuelle de l'IMP (découlant de sa valeur première), qui situe la borne 02 du procès dans Je possible, est un des paramètres (l'intonation spécifique étant le second) qui expliquent ses emplois déontiques. Nous faisons la même hypothèse pour ses emplois épistémiques.

2.3 Valeur épistémique de l'IMP dans les formes verbales composées

- 49 Nous présentons l'ensemble des formes composées dans le tableau suivant.

Auxilient	Auxilié
-----------	---------

ra-	Lexème verbal au PARF
ra-	Lexème verbal à l'IMP
kan (être.PARF)	Lexème verbal PARF
kan (être.PARF)	Lexème verbal l'IMP
ikun (être.IMP)	Lexème verbal PARF
ikun (être.IMP)	Lexème verbal l'IMP

- 50 L'auxiliaire peut prendre la forme de la copule ra- ou kan (PARF) et ikun (IMP). Kan/ ikun que l'on traduit habituellement par « être », est qualifié, suivant les auteurs, de verbe-auxiliaire ou verbe-copule (Cohen, 1924 : 107, 108), d'exposant temporel (Grand'Henry, 1976), d'auxiliaire temporel (Kouloughli, 1980 : 237).
- 51 L'auxiliaire est le lexème verbal qui désigne le procès.
- 52 Auxiliaire et auxilié portent les mêmes marques de la personne et du nombre. Cette dernière contrainte ne connaît aucune exception et constitue une marque formelle de l'unité cohésive de la forme composée.
- 53 Dans une précédente étude (Hamdani Kadri, 2006), nous posons que les formes verbales composées avec l'auxiliaire ikun (être. 3MSIMP) marquent une valeur modale de probabilité alors que celles avec l'auxiliaire kan (être.3MS.PARF) marquent une valeur temporelle et situent le procès dans le passé.
- 54 Autrement dit, nous faisons l'analyse que ikun marque une forme d'auxiliation de modalité. Notre argumentation tient essentiellement en deux points.
- 55 Premier point : dans la forme composée avec ikun la contrainte linguistique de la concordance temporelle s'exerce entre le circonstanciel de temps et l'auxilié comme l'indique le fléchage dans les exemples qui suivent.

- (9) # əl barah ikun Xdəm #
Hier être épistémique IMP 3MS travailler PARF.3MS
Hier, il a probablement travaillé
- (10) # əl barah ikun jə-Xdəm#
Hier être épistémique.IMP 3MS. travailler IMP.3MS
Hier, il travaille probablement
- (11) # Rədwa ikun jə-Xdəm#
Demain. être épistémique.IMP 3MS travailler IMP.3MS
Demain, il travaillera probablement
- (12) # Rədwa ikun Xdəm#
Demain. être épistémique IMP 3MS travailler PARF.3MS
Demain, il a travaillé probablement

56 L'agrammaticalité de l'énoncé (10) vient du conflit provoqué par les instructions du circonstanciel *l barah* (hier) qui situe l'énoncé dans le passé avec celles de l'auxilié à l'IMP qui marque le nonpassé. Tandis que ce qui rend l'énoncé irrecevable en (12), c'est l'instruction de futur marquée par le circonstanciel *Rdwa* (demain) qui est en conflit avec l'auxilié au PARF (passé aoristique)

57 Deuxième point : l'auxiliant *ikun* peut se combiner avec un auxiliant de temporalité dans une forme de surauxiliation, alors qu'un auxiliant de temporalité ne peut se combiner avec un autre auxiliant de temporalité. Nous en donnons des exemples en (13) et (14), qui présentent un auxiliant de modalité suivi d'un auxiliant de temporalité.

(13) # *ikun* *kan* *Xdəm* *fi sərru* #
être épistémique IMP.3MS être.PARF. 3MS travailler.PARF 3MS dans sa jeunesse
Il avait probablement travaillé dans sa jeunesse

(14) # *ikun* *kan* *jə-Xdəm* *fi bladū* #
être épistémique IMP.3MS être.PARF. 3MS travailler.IMP. 3MS dans son pays
Il travaillait probablement dans son pays.

58 En revanche, les énoncés qui présentent deux auxiliants de temporalité sont inacceptables, comme en (15) et (16).

(15) *kan* *kan* *Xdəm*
être.PARF 3MS être.PARF.3MS travailler. PARF.3MS

(16) *kan* *ra-hu* *jəqra*
être.PARF 3MS ra-3MS lire.IMP.3MS
il était, il est en train de lire

59 Nous posons donc que *ikun* marque une modalité extrinsèque épistémique (de probabilité). De ce fait, nous lui associons un intervalle de modalité $[m_1, m_2]$ et un intervalle de référence $[I_m, I_{Im}]$.

Au plan des paramètres conceptuels, nous lui attribuons les caractéristiques suivantes :

I le sujet apporte un point de vue, exprime une croyance ;

D la direction d'ajustement va de l'énoncé au monde « ↓ », elle est prioritairement descriptive ;

F valeur modale de probabilité.

De plus étant à l'IMP, *ikun* code l'instruction suivante :

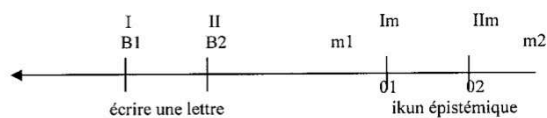
$[I_m, I_{Im}]$ ANT $[01, 02]$ (non antériorité par rapport à l'intervalle d'énonciation)

Selon cette instruction, *ikun* est marqueur des valeurs aspectuo-temporelles suivantes :

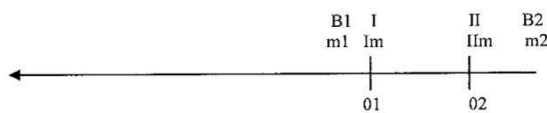
- temps absolu : présent
- aspect inaccompli : $[m_1, m_2]$ Re $[I_m, I_{Im}]$
- temps relatif : il résultera de la relation de $[I_m, I_{Im}]$ avec l'intervalle du procès sur lequel il porte.

60 Ainsi dans un énoncé comme en (17) la modalité est rétrospective parce que son intervalle de référence est postérieur à celui du procès *ktb* (écrire) $[I_m, I_{Im}]$ POST $[I, I]$; alors qu'elle est simultanée en (18) $[I_m, I_{Im}]$ CO $[I, I]$.

- (17) ikun ktəb briġja
être.épistémique IMP.3MS écrire PARF.3MS une lettre
Il a probablement écrit une lettre



- (18) ikun jə-ktə b briġja
être.épistémique IMP.3MS écrire IMP.3MS une lettre
Il écrit probablement une lettre



Conclusion

- 61 Dans cet article, nous nous sommes proposé d'analyser les valeurs sémantiques de l'IMP en arabe parlé d'Alger, et plus précisément ses emplois épistémique et déontique. Nous nous sommes appuyée sur Gosselin (2005) qui rejette la dichotomie exclusive entre temporalité modalité et présente un modèle global qui permet de décrire les relations entre ces catégories. Il pose que toute modalité est située dans le temps, sous un certain aspect, et que le temps et l'aspect portent une dimension modale. Le rôle joué par l'intervalle de référence, qui d'un point de vue cognitif correspond à la vue qui est donnée du procès et à la coupure modale entre le possible et l'irrévocable, est central.
- 62 La forme verbale de l'IMP en arabe se distingue par sa forte polysémie et nous avons tenté de montrer que ses différents effets de sens découlent d'une même valeur première en langue, valeur attribuée au départ sous forme d'hypothèse : la non antériorité de l'intervalle de référence par rapport à l'intervalle d'énonciation. De ce fait, l'IMP est marqueur des instructions suivantes : le procès est présenté comme simultané au moment de l'énonciation sous un aspect inaccompli, car la simultanéité exclut l'aspect aoristique. Les effets de sens modaux sont liés au fait que l'IMP au plan des valeurs modales aspectuelles situe la borne supérieure (B2) dans le champ du possible.
- 63 Il nous semble que dans ses emplois épistémiques, qui ressortent avec l'analyse de ikun comme modalité extrinsèque, le cas de l'IMP en arabe illustre bien cette théorie de la dimension temporelle et aspectuelle de la modalité ; et dans ses emplois déontiques, la dimension modale du temps et de l'aspect.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVÉNISTE É. 1966, *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.
- COHEN M. 1924, *Le système verbal du sémitique et l'expression du temps*. Paris : Éditions Leroux.
- CULIOLI A. 1978, « Valeurs modales et opérations énonciatives », *Le Français moderne* 46/4, p. 300-317.
- DESCLÉS, J. P. 1994, « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes », *Études cognitives* 1, Académie des Sciences de Pologne, Institut de Slavistique, Varsovie, p. 57-88.
- DUCROT O. 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Éditions de minuit.
- DUCROT O. 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- FRANCKEL J. J. 1989, *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.
- GOSSELIN L. 1996, *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GOSSELIN L. 2005, *Temporalité et modalité*, Éditions Duculot.
- GRAND'HENRY J. 1976, *Les parlers arabes du Mzab*, Pays-Bas : Éditions Brill.
- GUÉRON J. 1993 « Sur la syntaxe des temps », *Langue française*, 100, p. 102-122.
- HAMDANI KADRI D. 2006, *Sémantique de la temporalité en arabe parlé d'Alger*, Bern : Peter Lang.
- KOULOUGHLI D. 1994, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris : Presse Pocket.
- LAKOFF G., JOHNSON M. 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris : Éditions de Minuit.
- LANGACKER R. 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford, UP.
- LYONS J. 1970, *Linguistique générale*, Paris : Librairie Larousse.
- NØLKE H. 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Peeters, Paris : Louvain.
- REICHENBACH H. 1966, *Éléments of Symbolic Logic*, New York : Free Press.
- SEARLE J. R. 1979/1982, *L'intentionnalité*, Paris : Éditions de Minuit.
- SLAKTA D. 1983, « Argumentation et grammaire de texte », *Texte et discours* 1, Centre de publication de l'Université de Caen, p. 6-34.
- VENDLER Z. 1967, *Linguistics in Philosophy*, Cornell : UP.
- VICTORRI B., FUCHS C. 1996, *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris : Hermès

RÉSUMÉS

L'arabe parlé d'Alger présente principalement deux formes verbales : le parfait et l'imparfait. En contexte, ces deux formes verbales présentent une forte polysémie de valeurs aspectuo-temporelles doublées de valeurs modales dans le cas de l'imparfait. Nous traiterons spécifiquement de l'imparfait, qui marque une valeur épistémique de probabilité dans ses formes composées et une valeur déontique, l'interdiction, dans sa forme négative. Nous appuyons notre analyse sur le modèle de Laurent Gosselin, *Temporalité et modalité* (2005), qui pose la nécessité

d'articuler temporalité et modalité et avance que l'irréversibilité du temps est une caractéristique modale qui convertit d'une façon continue le possible en irrévocable. Dans ce cadre, nous montrerons comment la valeur aspectuo-temporelle « non-passé/non-accompli », donnée sous forme d'hypothèse à l'imparfait, permet aussi de prédire et d'expliquer ses effets de sens modaux.

The Arabic language spoken in Algiers is based mainly on two verb forms : the perfect tense and imperfect tense. In context, these two verb forms are highly polysemic in their temporal aspects, combined with modal values in the case of the imperfect tense. We deal here specifically with the imperfect tense, which indicates an epistemic value of probability in its compound forms, and deontic value, prohibition, in its negative form. Our analysis is based on the model provided by Laurent Gosselin in *Temporalité et modalité* (2005), which posits the need to articulate temporal and modal aspects, and proposes that the irreversibility of time is a modal feature which continually converts possibility into irrevocability. In this framework, we show how the temporal aspect value of the “non-past” incomplete form, provided as a hypothetical through the imperfect tense, allows us to predict and explain its effects in terms of modality.

INDEX

Mots-clés : arabe, formes verbales, modalité, sémantique, temporalité

Keywords : Arabic, modality, semantics, temporal, verb forms

AUTEUR

DJAOUIDA HAMDANI KADRI

Université Concordia, Montréal
dhamdani@alcor.concordia.ca